



Commune de  
**St-Sulpice**

CONSEIL COMMUNAL

**Extrait du procès-verbal**

Séance du 11 décembre 2024

Présidence : Monsieur Nicolas Guillot

**Le Conseil communal de Saint-Sulpice**

- vu le préavis municipal n°18/2024 relatif à la modification du nouveau règlement sur la gestion des déchets;
- ouï les conclusions du rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier cet objet;
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DÉCIDE

- d'approuver les modifications proposées à l'article 15, alinéa 4, Mesures d'accompagnement du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets.

**AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024.**

**Pour extrait conforme, l'attestent :  
AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL**

Le Président :

N. Guillot

La Secrétaire :

A. Kaufmann

